

Un projet pour un territoire

www.sicoval.fr

Sicoval

AGENDA 21 du SICOVAL 2011-2030

LE PROJET

JUIN 2011

Sicoval 2030,

Inventons-le...



Sicoval
Communauté
d'Agglomération
Sud-Est toulousain

SOMMAIRE

SICOVAL 2030, une vision d'avenir ambitieuse fondée sur la solidarité.

Le Sicoval : Terre d'accueil

1 Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures

2 Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable

Le Sicoval : Terre de solidarités

1 Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires

2 Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale

Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté

1 Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité

2 Développer une culture de la participation

SICOVAL 2030

Une vision d'avenir ambitieuse fondée sur la solidarité

Le Sicoval a été précurseur dans divers domaines, la mutualisation de ses ressources, la solidarité entre ses communes, la protection de son espace agricole. Aujourd'hui, de nouveaux enjeux apparaissent. L'urgence de lutter ensemble contre le changement climatique, de préserver les ressources, d'anticiper les effets des crises énergétiques et climatiques, de renforcer la cohésion sociale doit entraîner un changement de cap vers un développement plus responsable. Elus et acteurs locaux du Sicoval se sont interrogés sur le devenir de leur territoire au cours des 20 prochaines années. Ils proposent une vision partagée d'un Sicoval, à la fois Terre d'accueil, Terre de solidarité et Terre d'écocitoyenneté.

Ainsi, le Sicoval 2030 serait...

- Un espace de vie organisé autour d'un **habitat densifié de qualité**, au nord comme au sud, dans un cadre de vie préservé.

Un espace de vie dans lequel en priorité, les déplacements seraient facilités par un **réseau de transports en commun structurant** et par le **développement de modes doux**.

Un espace de vie favorisant l'émergence de **pôles d'excellence**, permettant une diversification des activités économiques à travers **une agriculture de qualité** aux portes de Toulouse et le développement de **l'économie résidentielle** et de **l'économie sociale, solidaire et éco-responsable**.

- Un espace de vie solidaire dans lequel chaque habitant présent et futur pourrait trouver un emploi près de chez lui, **au nord comme au sud**.

Un espace de vie offrant une **meilleure cohésion sociale, propice à la coopération et à la mutualisation entre habitants**, ouvert au monde grâce à un **programme de coopération décentralisée**.

Un espace de vie offrant un habitat permettant un véritable parcours résidentiel prenant en compte l'évolution de la société (famille monoparentale, recomposée...), avec **une mixité sociale et intergénérationnelle accompagnée** et où chaque habitant aurait accès de façon équitable à **des services de proximité mutualisés et de qualité**, à des **espaces de loisirs**.

Un espace de vie proposant un accès amélioré à **la diffusion culturelle et aux pratiques sportives**.

- Un espace de vie où habitants et collectivités maîtriseraient leurs consommations notamment énergétiques, en réduisant leurs productions de **déchets**, en rationalisant l'utilisation de la voiture, en **préservant la ressource en eau** et plus globalement en recherchant l'exemplarité dans la **lutte contre les émissions de gaz à effet de serre**, afin de préserver les milieux et les ressources.

Enfin un espace de vie où élus et habitants seraient engagés dans un **processus participatif dynamique** pour définir ensemble les solutions à apporter aux enjeux locaux de demain en termes d'environnement, de développement économique et de développement social.

Le Sicoval : Terre d'accueil

En adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH), notre territoire devrait accueillir 40.000 habitants supplémentaires d'ici 2030. Avec une moyenne de 2 000 habitants par an, l'un des enjeux forts du Sicoval sera d'offrir les meilleures conditions d'accueil de ces nouvelles populations, tout en préservant le cadre de vie et en anticipant les besoins des générations futures.

1 - Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures

Afin d'accueillir les nouvelles populations tout en préservant notre agriculture et un cadre de vie agréable répondant aux problématiques de transport et de développement durable, l'aménagement de notre territoire devra lutter contre l'étalement urbain, densifier l'existant, rééquilibrer l'habitat vers le Sud du territoire et développer les logements sociaux, mais avant tout développer les transports en commun.

Les transports en commun et la mobilité sont une nécessité pour répondre aux enjeux de notre territoire et à ceux du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine. Ils sont la clé de la capacité d'accueil de nouveaux habitants, de la construction harmonieuse et équilibrée du Sud Est Toulousain et de l'essor économique qui reste la vocation d'avenir du Sicoval.

Pour cela, le prolongement du métro jusqu'à Labège Innopôle et une desserte ferroviaire cadencée du Lauragais permettront de créer deux axes structurants. Des rabattements sur ces axes pourront ensuite être organisés au moyen de bus, de Transports à la Demande (TAD) et de navettes assurant la transversalité sur l'ensemble du territoire. Afin d'augmenter l'attractivité de ces deux axes structurants, les voiries routières seront améliorées et des parkings relais devront être créés aux niveaux des gares et une halte TGV pourrait voir le jour sur notre territoire. Par ailleurs le développement du pôle Baziège/Ayguesvives/Montgiscard accéléré par l'ouverture de l'échangeur de Montgiscard demandera la création de lignes Bus express.

Pour compléter cette politique de transport, un réseau de pistes cyclables devra être réalisé et des actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs du territoire devront être menées afin de faire évoluer nos réflexes vis à vis de l'utilisation de la voiture. Des pratiques telles que le covoiturage devraient faire l'objet d'initiatives particulières.

A travers les schémas directeurs d'assainissement ou d'eau potable, les orientations sur les années à venir restent intimement liées aux choix des aménagements futurs, tant pour l'habitat que pour le développement économique. Pour diminuer les coûts d'aménagement, la planification de l'évolution des réseaux (eaux et énergie) en cohérence avec l'urbanisation future a déjà été amorcée. Elle sera poursuivie en concertation avec les communes.

Enfin pour améliorer la qualité de l'habitat et favoriser le développement de l'habitat écologique, une "charte qualité habitat" sera mise en œuvre. Cette charte s'appliquera aux opérations sous maîtrise d'œuvre Sicoval et pourra également être mise en œuvre par les communes qui le souhaitent. Cependant, pour avoir une action plus importante à l'échelle du territoire, une réflexion devra être menée pour augmenter la maîtrise foncière de la puissance publique.

Les priorités

- Réaliser le maillage multi modal du territoire en donnant la priorité aux transports en commun et plus généralement aux modes alternatifs de déplacement (pistes cyclables, covoiturage, Transports à la Demande (TAD)...
- Réaliser le métro jusqu'à Labège en tant qu'épine dorsale d'un schéma général de développement des transports en commun sur le Sud Est
- Améliorer la desserte ferroviaire

- Maitriser le foncier
- Lutter contre l'étalement urbain et densifier l'existant
- Rééquilibrer l'habitat vers le Sud du territoire
- Développer les logements sociaux
- Améliorer la qualité de l'habitat
- Mettre en cohérence la capacité et la qualité des réseaux (eau, assainissement, énergie) avec l'urbanisation future

2 - Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable

Le développement économique devra franchir un nouveau cap pour permettre à la Communauté d'Agglomération :

- de surmonter les bouleversements réglementaires et s'inscrire dans une démarche de développement durable,
- de prendre sa place au sein de la grande agglomération Toulousaine dans le cadre du Pôle Métropolitain,
- de se donner les moyens de poursuivre la dynamique entreprise et de réaffirmer cet esprit pionnier qui a fait du Sicoval une référence.

Le développement économique est une priorité dans les perspectives et les engagements d'avenir de la Communauté d'Agglomération. Pour cela, le Sicoval continuera de soutenir les filières d'excellence, poursuivra son aide à l'innovation et accroîtra sa présence auprès des entreprises et de leurs salariés, interface obligatoire avec les dispositifs institutionnels, académiques et consulaires.

Afin de conforter l'image de marque du Sicoval et développer son attractivité, il sera nécessaire de consolider notre positionnement fort sur les nouvelles technologies, de développer le pôle des agrobiosciences et de créer un pôle d'affaires.

Pour un développement économique durable, le Sicoval soutiendra l'émergence et le développement d'entreprises et de pratiques économiques solidaires, socialement responsable et respectueuses de l'environnement. L'aménagement du territoire répondra au rapprochement indispensable des lieux de travail, de consommation, de service et d'habitat.

La filière agricole apparaît comme un axe de développement prioritaire (circuits courts, agroalimentaire, industrie de transformation...) pour trois enjeux essentiels : l'aménagement du territoire et l'occupation de l'espace, le développement des emplois locaux et la création de valeur ajoutée (filiale agrobiosciences...). Pour cela il sera nécessaire de développer et consolider un partenariat fort entre les acteurs, en vu notamment d'améliorer les échanges entre les agriculteurs et les habitants.

Avec la création des emplois dont nous avons besoin, au point de vue de l'accompagnement des politiques d'aménagement et de peuplement, la création de richesses et de ressources est le moteur du développement de notre territoire.

Les priorités

- Développer le sud du territoire en complémentarité avec le nord
- Diversifier l'activité économique
- Créer un pôle d'affaires et développer les pôles d'excellence : TIC, biotechnologies, applications spatiales et agrobiosciences,
- Reconnaître l'importance de l'agriculture en tant qu'activité économique sur le Sicoval
- Favoriser la diversification de l'activité agricole et les circuits courts de distribution
- Réfléchir à un modèle de développement alternatif aux zones d'activités privilégiant la proximité

Le Sicoval : Terre de solidarités

L'évolution de la population de notre territoire et la mise en œuvre de la politique d'accueil de nouvelles populations, posent aujourd'hui d'évidence la question de la construction d'une politique communautaire de cohésion sociale dans laquelle l'emploi et l'accompagnement des jeunes seront des priorités majeures pour le Sicoval. La recherche de l'épanouissement de tous devra être le fil conducteur de cette nouvelle politique ambitieuse.

1 - Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires

● **En matière d'emploi et d'insertion**, l'avenir du territoire du Sicoval se jouera principalement dans sa capacité à soutenir une économie dynamique au service de l'emploi. Le Sicoval développe déjà des actions pour favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire. Il accompagne également les personnes en difficulté sociale et économique avec le PLIE et aide les entreprises dans le recrutement de leurs salariés. Ces actions devront être développées et soutenues, tout en améliorant la communication auprès des habitants du territoire.

● **En matière de besoin en logements des publics spécifiques**, l'affectation des logements sociaux pourrait s'effectuer dans le cadre d'un partenariat entre le Sicoval et les communes. Par ailleurs, un centre intercommunal d'actions sociales pourrait œuvrer en coordination avec les CCAS communaux.

L'accroissement de la population posera de façon plus prégnante la question du logement d'urgence, de l'accueil en foyer, de l'insertion, et donc d'un accompagnement structuré des personnes les plus fragiles ou en situation de rupture. Des solutions durables devront être trouvées en matière d'accueil des gens du voyage.

● **En matière de services à la personne**, les mutations de notre territoire nous conduiront à intégrer plus encore au niveau de la communauté, les politiques sociales que nous développons. Un volet majeur de cette intégration sera constitué par les services à la personne : la petite enfance (crèches, halte-garderie, relais assistantes maternelles), l'accueil extrascolaire (centres de loisirs), les projets jeunesse, les services de proximité (aides et soins infirmiers à domicile, portage des repas, etc.).

Cette perspective d'élargissement des compétences au niveau intercommunal doit impérativement s'accompagner d'un choix des modes de gouvernance et d'organisation dans la mise en œuvre qui assure une réelle proximité avec les administrés du territoire du Sicoval. Encore plus qu'hier, le Sicoval devra assurer la mise en réseau des acteurs du territoire, installant durablement, à l'image de la veille éducative, un dispositif de veille sociale. Une attention particulière devra être portée au soutien à la famille, à la parentalité, dans lequel la médiation familiale joue un rôle majeur.

● **En matière de sécurité et de prévention de la délinquance**, les grands axes d'intervention inscrits dans la charte et validés par la communauté sont en cours de révision, mais globalement, les grands thèmes abordés demeurent :

- la prévention des conduites à risque de la jeunesse, la citoyenneté, la sécurité routière, la prévention de l'échec scolaire ;
- la lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes, avec un partenariat encore plus resserré avec la gendarmerie ;
- la justice de proximité, l'accès au droit et la lutte contre les violences.

Le rôle joué par l'intercommunalité apportera une plus-value aux actions développées par les communes, notamment par la mise en réseau des acteurs du territoire, dans un contexte où elles possèdent toujours le pouvoir de police.

● **En matière de solidarité internationale**, le Sicoval devra poursuivre ses programmes d'actions de coopération décentralisée, tout en améliorant ses partenariats à un niveau local et international. De même, les échanges et accompagnements de projets sur le Sicoval avec les associations et les écoles devront être développés. Ces actions contribueront à consolider l'implication de tous dans la solidarité internationale et la fraternité entre les peuples.

Les priorités

- Favoriser l'accèsion à l'emploi local
- Accompagner les jeunes
- Aider les personnes âgées et les plus vulnérables
- Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants
- Poursuivre la prévention et la lutte contre la délinquance

2 - Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale

L'ambition du Sicoval sera d'offrir à tous un accès aux pratiques culturelles et sportives, car elles sont facteur de développement humain et d'une vie sociale riche et ouverte, garante de cohésion sociale, de liens intergénérationnels et de ce fait génératrices d'implication citoyenne ferment de démocratie participative.

Cette politique devra contribuer à enrichir l'identité du territoire et renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté.

Cette perspective nécessitera le renforcement progressif de l'accompagnement de la vie culturelle et sportive. En conséquence, une des priorités sera de mailler le territoire d'équipements de qualité pour garantir la proximité des pratiques et d'assurer sur le territoire l'existence de services culturels de base accessibles à tous, comme l'enseignement musical, l'accès au livre, aux activités artistiques. Ces équipements qui permettront en premier lieu une découverte et une pratique des activités culturelles et sportives prendront également en compte le nécessaire soutien à la création artistique, aux pratiques d'excellences et à leur diffusion auprès du plus grand nombre.

Un soutien appuyé aux acteurs, permettra que l'offre d'activité et d'événements prenne de la force, s'ouvre largement sur la diversité, s'inscrive dans une innovation permanente et s'organise dans une dynamique participative des populations et une optimisation de la richesse humaine de notre territoire.

L'installation d'un lieu emblématique de création et de diffusion culturelle concrétisera également la volonté de la communauté de jouer tout son rôle dans le futur pôle métropolitain et affirmera son identité novatrice.

Il faudra également répondre à la forte aspiration des familles pour des loisirs de pleine nature et aquatiques.

Les priorités

- Développer les équipements sportifs et culturels dont les piscines
- Créer des espaces de détente et de loisirs de plein air et de nature, dont un structurant à l'échelle du territoire
- Créer un lieu de diffusion culturelle emblématique
- Soutenir les associations et notamment la démarche de mise en réseau pour la lecture publique (bibliothèques, médiathèques)

Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté

Face aux enjeux majeurs que sont l'adaptation au changement climatique, la gestion globale de l'eau, la préservation de la biodiversité et la prévention des déchets, le Sicoval visera l'exemplarité. Pour cela, la préservation de l'environnement sera intégrée de façon transversale dans toutes ses politiques. Pour associer les différents acteurs du territoire à s'inscrire dans cette même dynamique, des actions de sensibilisation, de concertation et d'accompagnement seront menées par le Sicoval.

1 - Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité

● **En matière de changement climatique**, lors des 50 prochaines années le climat de notre région va évoluer de façon rapide et pourrait provoquer une crise écologique et sociale. La lutte contre l'effet de serre est donc un enjeu majeur pour contrer la progression de ce changement climatique.

Le Sicoval développe déjà de nombreuses actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin d'amplifier son action et d'inciter tous les acteurs du territoire à participer à la lutte contre l'effet de serre, un plan climat-énergie territorial (PCET) sera mis en œuvre. Avec une volonté d'exemplarité de la collectivité et une évaluation de l'efficacité, l'objectif est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire de 38% d'ici 2030.

Par ailleurs, dans la politique d'aménagement du territoire, le Sicoval et toutes les communes devront prendre en compte l'évolution prévisible du climat.

● **En matière de prévention des déchets**, depuis la prise de compétence "Collecte, traitement et Valorisation des Déchets" en 2001, le Sicoval a toujours été une collectivité de référence en matière de qualité et de maîtrise de son service déchets obtenant en 2007 et 2008 les labels collectes Qualitri et Qualiplus décernés par l'ADEME et Eco-Emballages.

La volonté du Sicoval de réduire le volume des déchets à la source s'est notamment concrétisée par une réorganisation de la collecte des déchets ménagers et de la collecte sélective, la mise en place d'outils de communication et la création d'un nouveau service de broyage des branchages à domicile.

Le Sicoval doit donc continuer son action sur la prévention des déchets et s'intégrer résolument dans les perspectives indiquées dans le Grenelle II de l'Environnement et en particulier sur la mise en place de la redevance incitative.

● **En matière de préservation de la ressource en eau**, que nous parlions de qualité des cours d'eau, d'eau potable, d'assainissement, de protection incendie, d'inondations, ou d'eaux pluviales la problématique de la politique de l'eau est essentielle pour notre avenir car elle est liée à un aménagement cohérent de notre territoire et une gestion raisonnée de nos ressources.

En complément et en cohérence avec le SDAGE et les futurs SAGE, des actions devront être mises en œuvre, notamment sur le volet environnemental.

Elles permettront de lutter efficacement contre les risques d'inondation (protection des biens et des personnes), à travers la limitation du ruissellement des eaux pluviales, la gestion des eaux pluviales, la préservation des zones d'expansion des crues et, si nécessaire, la réalisation de bassins d'orages. Elles permettront également d'atteindre une bonne qualité des cours d'eau sur l'ensemble de notre territoire et contribueront ainsi à la sauvegarde de la biodiversité.

Afin de diminuer les consommations d'eau et de sensibiliser les habitants, sera mis en place un ensemble d'actions et d'incitations visant une à une gestion économe de l'eau.

● En matière de **protection des milieux**, la biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines.

Pour la préserver, le Sicoval participera à la création d'une réserve naturelle régionale le long de l'Ariège et de sa confluence avec la Garonne. Dans notre politique d'aménagement, le Sicoval et les communes intégreront de façon exemplaire les trames vertes et bleues définies par le SCOT, protégeront les zones naturelles remarquables et créeront de véritables corridors biologiques.

Ces actions contribueront par ailleurs à préserver et à valoriser les paysages de notre territoire, sources d'harmonie et de bien être.

Les priorités

- Atténuer et anticiper les effets du changement climatique
- Améliorer la qualité des cours d'eau
- Contribuer à la prévention des déchets
- Diminuer les risques d'inondations
- Promouvoir une gestion économe de l'eau

2 - Développer une culture de la participation

L'accroissement des compétences et des champs d'activités exercés par le Sicoval aura pour conséquence logique des exigences renforcées dans le domaine de la gouvernance.

La politique de communication est tournée vers les habitants du territoire. L'objectif est de faire connaître la structure et de faire comprendre le sens de l'intercommunalité : faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul. Une politique de communication volontaire a été engagée pour amener de la proximité avec l'habitant ainsi qu'avec tous les élus du territoire.

Le Sicoval devra poursuivre cette stratégie en diversifiant et en modernisant les outils de communication et en développant la communication de proximité qui permettra de créer du lien, de la relation, des échanges, une dimension humaine.

La politique de communication devra contribuer à développer une identité de territoire forte et fédératrice, et permettre aux citoyens de s'approprier l'intercommunalité.

Pour cela une nouvelle étape devra être franchie en associant plus les citoyens aux réflexions, tout en renforçant les relations avec l'ensemble des élus des communes du Sicoval. Il faudra conduire une politique organisée d'une part pour enrichir les projets et mener une action efficace, adaptée aux attentes des acteurs du territoire, d'autre part pour rassembler, faire adhérer, faire partager notre projet de territoire. En développant un sentiment d'appartenance à un territoire auquel chacun participe (citoyens, élus et plus généralement tous les acteurs locaux) la participation sera aussi un gage de cohésion.

Des liens plus étroits se tissent entre l'intercommunalité et les habitants : ils contribuent désormais aux ressources du Sicoval (taxe d'habitation) et ils éliront demain les futurs conseillers communautaires. Il faudra développer une information, une communication et une participation citoyenne, en utilisant tous les outils modernes et novateurs.

Enfin, il sera également indispensable de conforter la position du Sicoval comme acteur à part entière au sein de la grande agglomération toulousaine, et de cultiver l'image d'une intercommunalité dynamique, responsable, solidaire et innovante.

Les priorités

- Définir le rôle des acteurs du territoire (élus communaux, intercommunaux, citoyens...) dans une nouvelle gouvernance
- Mettre en place une gouvernance de projet
- Adapter les politiques publiques aux besoins du terrain en associant élus et habitants